

Yann Rouillé, nouveau directeur du Bureau de Normalisation de l'Industrie du Béton (BNIB)



Yann Rouillé, 52 ans, est nommé directeur du Bureau de Normalisation de l'Industrie du Béton (BNIB), hébergé par le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton (CERIB).

Titulaire d'une Maîtrise de Physique de l'Université de Bourgogne, Yann Rouillé débute sa carrière en tant que responsable du département Essais Physiques et Mécaniques du Laboratoire d'Essais des Matériaux de la Ville de Paris, pour les essais et audits dans le cadre de la marque NF Liants Hydrauliques pour AFNOR Certification. Il passe du ciment au béton en intégrant en 2003 le CERIB pour superviser l'équipe des gestionnaires de produits, chargés des dossiers de certification dans le cadre des marques NF et des missions d'organisme notifié dans le cadre du marquage CE des produits en béton. Représentant le CERIB dans diverses instances françaises et européennes, il suit également en tant qu'expert les travaux de plusieurs commissions de normalisation.

Expert des processus de normalisation et de qualité, Yann Rouillé prend aujourd'hui la direction du Bureau de Normalisation de l'Industrie du Béton (BNIB). Hébergé par le Cerib et agréé depuis 1990 en tant que bureau sectoriel par le ministère en charge de l'Industrie, le BNIB mène, par délégation d'AFNOR, les travaux normatifs pour les produits industriels en béton pour la construction de bâtiments, d'ouvrages de génie civil, pour du mobilier urbain d'ambiance et de propreté et pour celui des jardins. Yann Rouillé représentera le BNIB au sein du groupe de Travail Permanent (GTP SFN) et de CoopBN (structure de coopération des bureaux de normalisation sectoriels). Le BNIB assure entre autres le secrétariat du CEN/TC 229, dédié aux produits en béton, et à ce titre, Yann Rouillé apportera en particulier un appui technique au Président du comité européen, Marc Lebrun.

A la tête du Service Normalisation du CERIB, Yann Rouillé aura plus généralement pour mission d'accompagner le développement de la compétitivité de l'industrie du béton en coordonnant les activités normatives du CERIB et de ses experts, pilotes des études et recherches du Centre. Dans ce cadre, les initiatives et travaux en cours contribuent aux transitions numérique (BIM,...), écologique (économie circulaire et recyclage des matériaux,...) et environnementale (performances et durabilité des matériaux, produits et ouvrages,...) pour lesquelles l'industrie du béton est un acteur engagé.

Plus d'informations sur le site dédié à la normalisation des produits en béton : www.bnib.fr

Le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton (CERIB) est un Centre Technique Industriel, reconnu d'utilité publique et institué en 1967 conjointement par le ministre chargé de l'Industrie et par le ministre chargé de l'Économie et des Finances, à la demande de la Fédération de l'Industrie du Béton (FIB). Avec près de 170 collaborateurs et un haut niveau d'expertise, ses équipements d'essais des produits et matériaux du BTP se déploient sur 15 000 m² de laboratoires. Le Centre exerce son activité entre essais et évaluations, études et recherches, normalisation et certification, appui technique et transfert de connaissances, et dispose d'un centre de formation. Opérateur de recherche du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ses travaux de R&D éligibles peuvent bénéficier du Crédit d'Impôt Recherche. www.cerib.com